Biotopes + corridors biologiques = infrastructure écologique

Sentier des bornes

Le Bassin Genevois abrite une nature riche et diversifiée interconnectée avec des cultures agricoles variées, mais aussi une agglomération qui se développe en grignotant ces richesses. Ce terroir alimente une partie de la population et offre également gîte et nourriture à la flore et la faune sauvages. De plus, la campagne et ses forêts jouent un rôle régulateur essentiel face aux changements climatiques.

A l'échelle transfrontalière, les corridors biologiques formés par les forêts, cordons boisés, ainsi que les cours d'eau et zones humides au creux des vallons relient entre eux les grands réservoirs de nature de la plaine avec ceux des montagnes voisines (ici le Jura et le Salève).

Les biotopes et les corridors biologiques forment l'infrastructure écologique (IE) indispensable à la biodiversité

Ce réseau est constitué d'habitats naturels (réserves naturelles, forêts, cours d'eau) et de sites proches de l'état naturel reliés entre eux par des corridors biologiques.
Pour garantir la fonctionnalité de ce tissu de vie pour les espèces sauvages, il doit être interconnecté et composé de milieux naturels riches et diversifiés permettant les échanges essentiels à la vie.
La fragmentation des biotopes et l'étranglement des corridors isolent de nombreux sites naturels et affaiblissent leurs fonctionnalités; cela peut conduire à des extinctions locales qui fragilisent l'équilibre subtil au sein des écosystèmes.

Organisons nos infrastructures sans nuire à celle de la nature

Tous les êtres vivants ont besoin de se déplacer pour se nourrir, se reposer et se reproduire, y compris les humains. Ainsi les graines ou les pollens des plantes et les animaux circulent par des corridors biologiques terrestres qui relient les habitats naturels ouverts (champs agricoles, prairies) ou fermés (forêts, haies), et des corridors aquatiques (rivière, étangs).

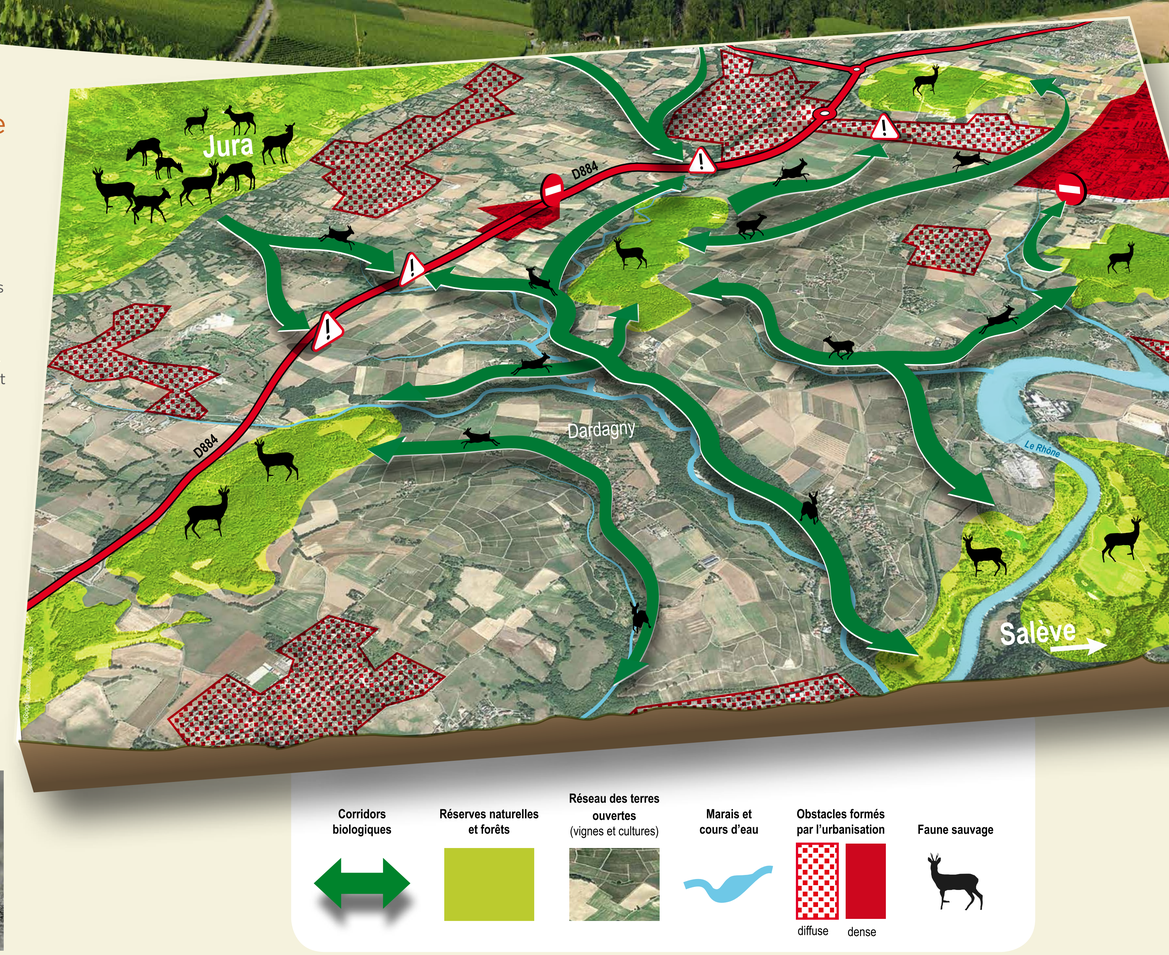

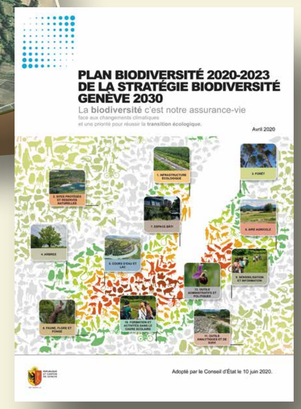

Souvent, nos infrastructures créent des obstacles majeurs pour les animaux et les plantes : une zone bétonnée est trop sèche pour un escargot, une voiture peut percuter un chevreuil qui traverse une route, les grillages autour des jardins sont une barrière infranchissable pour le hérisson et même nos lampadaires peuvent piéger les papillons de nuit ou les chauve-souris... Les infrastructures nécessaires aux humains doivent donc être déployées en intégrant l'infrastructure écologique, voire en la renforçant là où c'est possible !

Le Plan Biodiversité cantonal pour préserver l'infrastructure écologique

Le développement du canton nous pousse à rapprocher des objectifs opposés, à savoir, construire des logements et des espaces de vie de qualité, des voies de mobilité bien intégrées, tout en préservant nos richesses naturelles et les services qui en découlent.
Pour réussir ce défi, la Stratégie Biodiversité Genève 2030 et son Plan d'action, pilotés par l'Etat avec l'appui des multiples acteurs concernés, fédère les principales actions déjà menées dans de très nombreuses thématiques. Il identifie comment les renforcer et propose de nouvelles pistes novatrices pour agir d'urgence sur le déclin global de la biodiversité. La consolidation de l'infrastructure écologique représente l'une des actions phare pour assurer le maintien de notre qualité de vie !

Conception : C Nature - Graphisme : Pepper studio - Dessins mascottes : Claire Bijotat - Photos : Adobe Stock - Fabrication : DK Publicité - Août 2020

RE BORNE

Stéphane GROS
Viticulteur Propriétaire

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
POST TENEBRAS LUX

DARDAGNY

GENÈVE S'ENGAGE POUR LA BIODIVERSITÉ